

08/01/2014

EPR/01/2014

[www.enisa.europa.eu](http://www.enisa.europa.eu)

**Un nouveau rapport présente une liste de recommandations destinées à l'industrie des communications électroniques sur la manière d'agir efficacement en cas de coupure de courant et de surmonter les problèmes engendrés. Le document appelle à un renforcement des échanges de connaissances contextuelles.**

L'ENISA, l'Agence de l'Union européenne pour la sécurité informatique, a publié un nouveau rapport qui étudie en détail les pannes de réseau provoquées par les coupures de courant. Le rapport tire des conclusions et formule des recommandations vitales pour l'industrie des communications électroniques sur la manière d'agir efficacement en cas de coupure de courant et de surmonter les problèmes engendrés. L'un des points clés est le renforcement des échanges de connaissances contextuelles et la mise en place de meilleurs mécanismes de coopération entre les acteurs de l'industrie et avec l'industrie énergétique.

Le rapport annuel de l'ENISA sur les accidents graves au sein de l'UE a en outre conclu que les pannes de courant sont une des principales causes d'interruption majeure des activités de réseaux et des services au sein du secteur européen des communications électroniques. Les réseaux et les services de communications électroniques sont le pilier de la société numérique de l'UE. Ils sont indispensables à la communication et à l'échange d'informations entre les citoyens, les entreprises, les gouvernements et les organisations. L'Agence présente huit recommandations aux autorités nationales de régulation (ANR) et aux fournisseurs de l'industrie des communications électroniques pour la réduction du risque de panne de réseau et d'interruption de services causées par les coupures de courant.

Les ANR devraient :

- analyser la fréquence et les conséquences des pannes de réseau causées par les coupures de courant ;
- communiquer avec les fournisseurs pour adopter de bonnes pratiques afin de renforcer la protection contre les coupures de courant ;
- effectuer une analyse économique pour déterminer un niveau minimum approprié de protection contre les pannes de courant ;
- apprendre des pannes provoquées par les coupures de courant et s'assurer que les fournisseurs touchés travaillent constamment à l'amélioration de leurs mesures de protection ;
- s'engager à définir une stratégie de promotion de la coopération et de l'entraide dans les efforts communs de restauration des services après une panne de courant majeure ;
- envisager un système de priorités qui instaurerait un ordre de préséance au sein de l'industrie des communications électroniques et diminuerait les durées de rétablissement des services dans ces circonstances exceptionnelles.

L'ENISA est un centre d'expertise sur la sécurité des réseaux et de l'information en Europe

Pour la protection de la société européenne de l'information

L'Agence Européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information

08/01/2014

EPR/01/2014

[www.enisa.europa.eu](http://www.enisa.europa.eu)

- L'Agence recommande également aux fournisseurs de contrôler régulièrement les mesures de protection existantes, afin de s'assurer que les pannes de courant de courte et moyenne durée n'engendrent pas de conséquences négatives.
- En cas de panne de courant majeure, les ANR, les fournisseurs et les acteurs de l'industrie de l'énergie devraient coopérer pour mettre en place des mécanismes d'échange de l'information, afin d'instaurer un dialogue efficace sur les connaissances contextuelles et les durées de rétablissement.

Le [Directeur Exécutif](#) de l'ENISA, Professeur Udo Helmbrecht a commenté à ce propos : « *Les recommandations soulignent les mesures qu'il est nécessaire de prendre afin de réduire le risque de panne de réseau et de renforcer les capacités de gestion de pannes engendrées par les coupures de courant. Nous encourageons les différents acteurs à trouver des stratégies d'amélioration du partage de connaissances sur les coupures et les pannes, surtout entre le secteur énergétique et l'industrie des communications électroniques.* »

**Vers [le rapport complet](#)****Contexte :** [rapport annuel de l'ENISA](#), et [stratégie de cybersécurité de l'UE](#)**Pour interviews :** Ulf Bergström, Porte-parole, [ulf.bergstrom@enisa.europa.eu](mailto:ulf.bergstrom@enisa.europa.eu), téléphone portable : + 30 6948 460 143, ou Christoffer Karsberg, Expert, [resilience@enisa.europa.eu](mailto:resilience@enisa.europa.eu)

*Veillez noter: traduction. La version anglaise est la seule version officielle*

[www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/](http://www.enisa.europa.eu/media/enisa-en-francais/)

[www.enisa.europa.eu](http://www.enisa.europa.eu)

L'ENISA est un centre d'expertise sur la sécurité des réseaux et de l'information en Europe

Pour la protection de la société européenne de l'information

L'Agence Européenne chargée de la sécurité des réseaux et de l'information